



Circuit Régional Sabre Laser  
Epreuve de la Chromosphère

La deuxième épreuve du circuit régional Grand Est de la saison se déroulera le dimanche 22 janvier à Metz.

Appelée « épreuve de la Chromosphère », elle fait partie des 4 épreuves des circuits régionaux permettant de remporter le titre de « champion régional ».

**I- Lieu de l'épreuve :**

Salle d'armes Belletanche (parking piscine)  
Rue de Belletanche  
57000 Metz

**II- Inscriptions :**

Les combattants souhaitant participer à l'épreuve de la Chromosphère devront IMPÉRATIVEMENT s'inscrire par l'extranet au plus tard le lundi 16 janvier 23h59.

Les frais d'inscriptions de 15€ par combattant sont réglables par chèques, espèce ou CB

L'épreuve est mixte et ouverte à tout licencié de plus de 20 ans et +18 ans surclassés de la FFE, inscrit en région Grand Est.

### III – Déroulement :

- Les épreuves du circuit régional se feront selon la formule Quest.

- Appel : 10h00
- Scratch : 10h20
- Début des matchs : 10h30

L'accès aux arènes ne sera autorisé qu'aux combattants.

Les 3 premiers de l'épreuve seront récompensés.

### IV – Arbitrage :

- L'académie de Sabre Laser de Metz fournira le référent des Arbitres  
- A partir de 4 combattants engagés, les académies sont tenues de fournir un arbitre régional.  
- Les arbitres régionaux souhaitant être engagés sur cette épreuve sont priés de se faire connaître auprès du CREGE ainsi qu'auprès du référent régional SL (Philippe Bondi – SE Metz filipbondi@yahoo.fr 06 25 18 70 02).

- Les arbitres engagés sur l'épreuve toucheront une indemnité journalière par l'organisateur d'un montant de 40 €.

### V – Contrôle du matériel des participants.

Le matériel utilisé doit être conforme au dernier règlement ASL-FFE.

Le contrôle sera réalisé à partir de 09h30.

Est obligatoire pour les compétitions en matière de protection:

- Masque Escrime 350 N en bon état (treillis ne présentant pas de détérioration, bavette non décousue, etc.)
- Couvre masque AMHE ou protection occipitale
- Pantalon Long
- Veste manches longues
- Épaulières de Hockey ou protections coquées des épaules, clavicules, sternum, rachis et biceps.
- Gants de protection AMHE ou de type « Hockey » (sous réserve qu'ils présentent bien une protection suffisante au niveau des phalanges, des métacarpes ainsi que de l'abducteur transverse du pouce). **ATTENTION les gants en Kevlar même renforcés au niveau de l'abducteur du pouce NE SONT PAS autorisés. Toute modification ou rajout artisanal sur un matériel ne sera pas accepté.**
- Protège coudes et genoux de type « roller » (c'est-à-dire coqué).
- Protège-tibias (coqué ou souple)
- Bustier pour les filles (de type escrime ou de type brassière boxe du moment que la partie des seins est protégée par une coque)

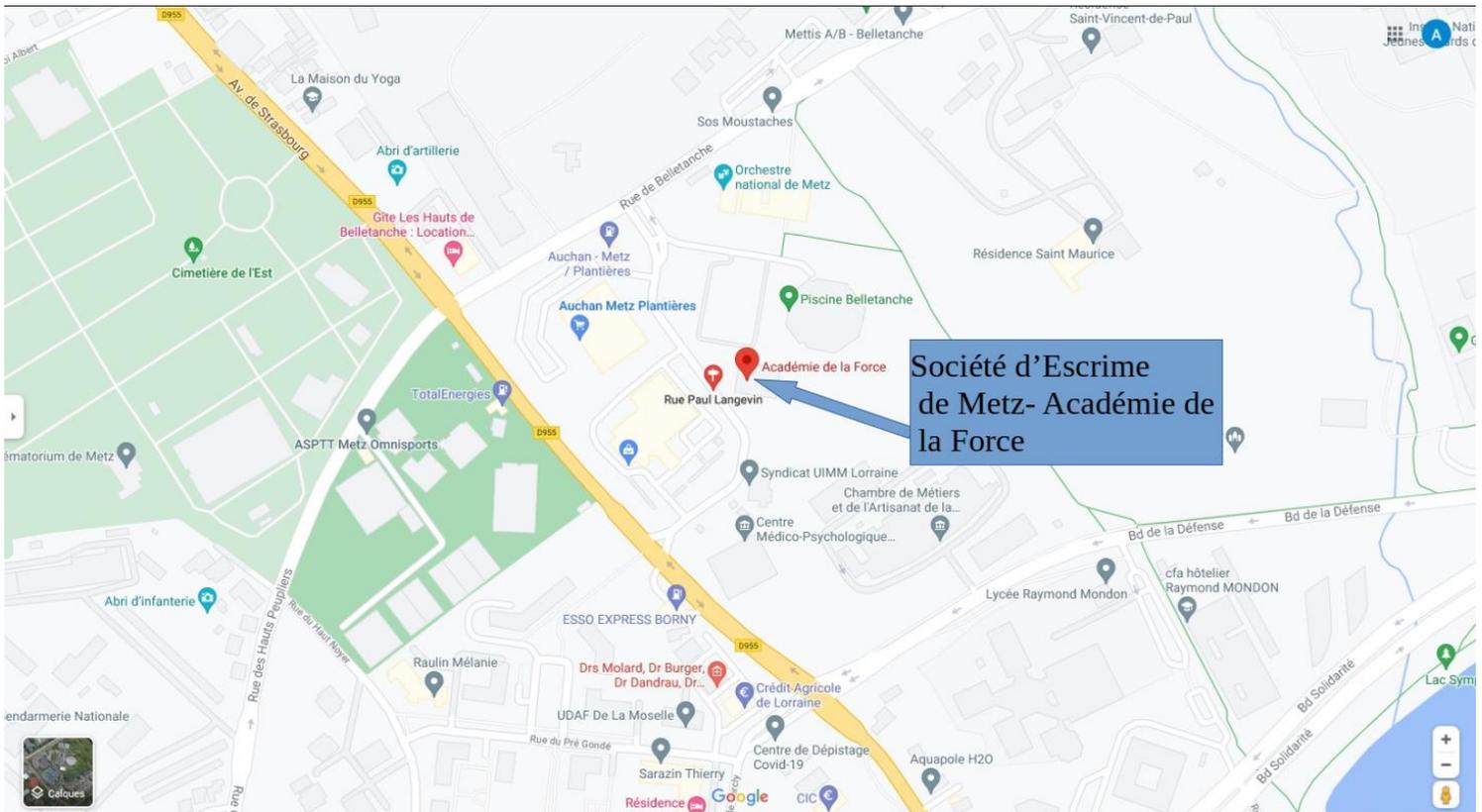
- Coquille anatomique pour les garçons.

L'organisateur pourra refuser l'accès à la compétition à tout combattant ne disposant pas du matériel réglementaire ou ayant une tenue vestimentaire non adaptée.

## VI – Informations pratiques

Une buvette sera mise en place toute la journée. Règlement possible en espèce ou en CB.

Pour accéder à la salle d'armes :



- Depuis Paris, A4 direction Reims ou Strasbourg. Arrivée à Metz, Rue Paul Langevin **en passant par la rue de Belletanche**, panneau indiquant Salle d'Escrime. Elle se situe juste à côté de la piscine Belletanche.
- Grand parking pour pouvoir vous garer.

**Contact :** Pour toute demande d'information supplémentaire (homologation de matériel, déroulement de la compétition...) ou pour vous signaler en tant qu'arbitre en formation souhaitant valider la partie pratique, merci de contacter Philippe Bondi : [filipbondi@yahoo.fr](mailto:filipbondi@yahoo.fr) - 06 25 18 70 02 – SE Metz – Académie de la Force.